



SECTEUR HEBERGEMENT

TARIFICATIONS ACCUEIL DE JOUR EHPAD

Par arrêté du Président du Conseil Départemental de l'Hérault du 25/10/23
Mise en application au 01/12/2023

TARIFS JOURNALIERS *

RESIDENTS DE PLUS DE 60 ANS

HEBERGEMENT : 29,63 €

DEPENDANCE :

GIR 1 - 2 : 22,71 €

GIR 3 - 4 : 14,41 €

GIR 5 - 6 : 6,11 €

GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	MONTANT JOURNALIER (hébergement + dépendance)
1 et 2	29,63€	22,71€	52,34€
3 et 4	29,63€	14,41€	44,04€
5 et 6	29,63€	6,11€	35,74€

**Le tarif journalier est la somme du tarif hébergement et du tarif dépendance.*